



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/47/209
8 mai 1992

ORIGINAL : FRANCAIS

Quarante-septième session
Point 28 de la liste préliminaire*

LA SITUATION EN AFGHANISTAN ET SES CONSEQUENCES
POUR LA PAIX ET LA SECURITE INTERNATIONALES

Lettre datée du 6 mai 1992, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de la Mauritanie auprès de
l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous informer qu'en date du 3 mai 1992, le Ministère des affaires étrangères de la République islamique de Mauritanie a publié un communiqué par lequel la Mauritanie a reconnu le nouveau Gouvernement d'Afghanistan présidé par Son Excellence le professeur Sebghatullah Mojadedi, Président du Conseil intérimaire de la République islamique d'Afghanistan.

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale au titre du point 28 de la liste préliminaire.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Mohamedou OULD MOHAMED MAHMOUD

* A/47/50.